

«Mon objectif:
financer tout
en restant
flexible.»

Andrea Costa
General Manager /
Site Director
SMB Medical SA

Leasing de biens d'investissement

Investissez dans les
nouvelles technologies
pour plus de flexibilité
financière.



4^e

prestataire de leasing de Suisse

Raiffeisen est le 4^e prestataire en Suisse, pour le leasing de biens d'investissement et le vendor leasing.



Restez à la pointe de la technologie.

Financez de nouveaux biens d'investissement comme des machines, des lignes de production et des véhicules sans immobiliser vos fonds propres, avec Raiffeisen Leasing.

Vos avantages



Flexibilité entrepreneuriale

Le leasing impacte beaucoup moins vos liquidités qu'un achat classique. Les redevances vous sont facturées sur une période assez longue, ce qui vous donne une plus grande flexibilité financière pour vos autres projets.



Avantages concurrentiels grâce aux technologies de pointe

Procurez-vous de nouveaux équipements et de nouvelles technologies quand vous le voulez, sans utiliser vos fonds propres, et devancez ainsi votre concurrence.



Coûts transparents du leasing

Les redevances sont définies sur toute la durée, sans risque de change, ni de fluctuation des taux, une fois le contrat en place. Vous savez exactement ce que vous devez investir.



Solution de financement sur mesure

Choisissez l'objet et le fournisseur et déterminez la durée du contrat. Au souhait, nous pouvons adapter les redevances en fonction de vos besoins.

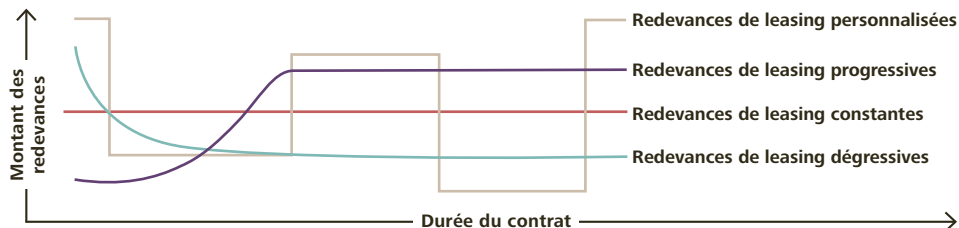


Un service tout-en-un

Profitez des solutions d'assurance grâce à notre collaboration avec la Mobilière.

Une solution de leasing adaptée à chaque situation.

Une large gamme de modèles de leasing



Vous pouvez choisir parmi différents modèles, selon le bien d'investissement souhaité et l'état de vos liquidités, et adapter les redevances à vos besoins.

Redevances personnalisées

Ce modèle s'adresse aux entreprises à revenus irréguliers, par exemple dans l'agriculture, le tourisme ou la construction. Des règlements semestriels, trimestriels ou saisonniers sont possibles pour les mois où le chiffre d'affaires est élevé (l'hiver pour les remontées mécaniques, la période d'encaissement des paiements directs dans l'agriculture).

Redevances progressives

Le leasing progressif peut être la solution en cas d'écart temporel entre le paiement des coûts d'acquisition et les bénéfices générés. Vous convenez d'une ou de plusieurs redevances plus faibles au début du contrat, qui augmentent ensuite progressivement pendant la période résiduelle.

Redevances constantes

Avec un leasing classique, vous versez la même redevance durant toute la durée du contrat. Il s'agit généralement d'une redevance mensuelle et due à l'avance, pour le 1^{er} du mois.

Redevances dégressives

Une ou plusieurs redevances de leasing plus élevées sont fixées au début du contrat. Pendant la durée résiduelle, les redevances sont moins élevées. Ce modèle est utilisé lorsque le preneur de leasing souhaite faire entrer l'objet d'un contrat de leasing expiré dans un nouveau contrat, par exemple pour remplacer une ancienne machine par une machine neuve.

Plus de flexibilité entrepreneuriale grâce au leasing.

Plus d'un tiers des entrepreneurs suisses ont recours au leasing. Ce mode de financement est largement utilisé dans la construction, le commerce, l'industrie, la logistique et la technologie médicale.

Exemples d'acquisitions qui se prêtent au leasing:



Machines et équipements de production pour l'industrie

Machines destinées au travail des métaux, matières plastiques ou bois, lignes de production, robots industriels



Machines de construction, équipements pour ateliers

Pelleteuses, grues, rouleaux, appareils de forage, matériel d'échafaudage et compresseurs



Appareils et dispositifs médicaux

Tomodensimètres, appareils de radiographie et à ultrasons, équipements de cabinets médicaux et laboratoires



Machines pour l'agriculture et la sylviculture ainsi que pour les entreprises de travaux agricoles

Tracteurs, moissonneuses-batteuses, machines de récolte, machines à traire, déchiqueteuses, tracteurs sur chenilles



Véhicules utilitaires et flotte de véhicules

Camions, véhicules de société et de livraison, remorques, bus, véhicules communaux

5 étapes pour un leasing gagnant.

Il vous suffit de 15'000 francs pour profiter des avantages d'un leasing et de notre accompagnement tout au long du processus.

1

Choisissez votre objet de leasing

Vous procédez comme pour tout autre achat. Vous sélectionnez l'objet de leasing souhaité et négociez d'éventuels rabais avec le fournisseur.

2

Demandez une offre de leasing

Votre conseiller Raiffeisen élaborera une première offre de leasing sans engagement. Vous pouvez aussi la demander sur raiffeisen.ch/f/leasing.

3

Signez le contrat

Une fois les détails clarifiés et vos documents commerciaux vérifiés, vous souscrivez auprès de nous un contrat de leasing pour votre acquisition.

Nous recommandons aux entreprises qui ont régulièrement recours au leasing de conclure un **contrat-cadre**, qui leur permet de réduire les coûts liés à la gestion administrative et d'optimiser les conditions.

4

Achetez l'objet de leasing

Raiffeisen acquiert le bien d'investissement et votre fournisseur adresse la facture à Raiffeisen Leasing. Vous nous transmettez ensuite l'ordre de la payer.

5

Utilisez le bien d'investissement

Vous utilisez l'objet durant la durée convenue. La responsabilité de l'assurance, de la maintenance, de l'entretien et des réparations vous incombe. A l'expiration du contrat de leasing, vous pouvez généralement faire l'acquisition de l'objet à un prix prédéfini.

Avoir recours au leasing tout en couvrant les risques.

En tant que preneur du leasing, vous assumez les risques de dommages pendant la durée contractuelle. S'assurer est donc un investissement tout aussi important.

Notre coopération avec la Mobilière nous permet de vous offrir des solutions d'assurance simples et accessibles, afin d'assurer au mieux les objets, tels que les installations, machines et véhicules utilitaires, contre tout risque de dommage: des assurances de choses contre les éléments naturels (par ex. les tempêtes), les incendies, dégâts des eaux et les vols avec effraction, y compris des assurances techniques, casco pour les véhicules utilitaires (véhicules de livraison, machines de

construction), et une assurance transport, en fonction de la situation.

La Mobilière, notre partenaire pour les solutions d'assurance

La Mobilière propose une large gamme d'assurances adaptées aux besoins et aux secteurs les plus divers.

En coopération avec:

la Mobilière

Les assurances pour un leasing



Assurances transport



Assurances de choses



Assurances techniques



Assurances casco

Vous trouverez de plus amples informations sur [raiffeisen.ch/pme-assurance](https://www.raiffeisen.ch/pme-assurance)

Plus
d'informations sur
**raiffeisen.ch/f/
leasing**

**Votre conseiller clientèle
entreprises Raiffeisen trouvera
avec vous l'offre sur mesure,
accompagnée de conditions
équitables et flexibles.**

Ouvrons la voie

